



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins

Paris, le 13 MARS 2019

Mission Maladies rares
Affaire suivie par : Sylvie ESCALON
Tél. 01 40 56 47 52
Mél : sylvie.escalon@sante.gouv.fr
DGOS/ MMR
D-19-006973

La Directrice générale de l'offre de soins

à

Madame le Dr Denise Thuilleaux
AP-HP HOPITAL MARIN VILLE PARIS
Route La Corniche
BP 40139
64701 Hendaye Cedex

Objet : labellisation 2017- 2022 des centres de référence pour les maladies rares (CRMR)

Comme suite au courrier DGOS du 10 mai 2017 vous informant d'une labellisation de votre centre avec réserve, votre dossier a été soumis à l'examen du Comité de suivi de la labellisation pour avis.

J'ai l'honneur de vous informer que le statut de centre constitutif pour le centre de référence syndrome de Prader-Willi et syndromes apparentés est maintenu, et ce jusqu'en 2022.

La Directrice générale de l'offre de soins


Cécile COURREGES
La Directrice de service
Adjointe à la Directrice Générale de l'Offre de Soins


Stéphanie REGOOPMAN

Copie(s) :

- Direction CH Hendaye
- Direction Générale APHP
- Direction Générale ARS Ile de France
- Vincent Des Portes, coordonnateur DéfiScience
- Ana RATH, Orphanet
- Arnaud SANDRIN, BNDMR
- Jean POUGET, président du CSL